Hausse des tarifs de l'électricité

24 juillet 2023

Indecosa CGT dénonce la trahison du gouvernement et réclame la mise en place d'un véritable service public de l'énergie.

INDECOSA-CGT dénonce le reniement, par le gouvernement, de la parole donnée aux français en matière de hausse des tarifs de l'électricité et du gaz.

En effet, le 14 septembre 2022, Madame Elisabeth Borne, Première ministre, a annoncé : « la prolongation en 2023 du bouclier tarifaire qui comprendra une hausse limitée des tarifs du gaz et de l'électricité de 15% pour les ménages, les petites entreprises et les petites communes. »

Or, le gouvernement a choisi d'augmenter de 10% les tarifs réglementés de l'électricité à partir du 1er août prochain. Signe de la fin progressive du bouclier tarifaire mis en place depuis deux hivers pour réduire les factures des Français, cette hausse concernera les ménages, artisans et petits commerces.

La précédente hausse (+15%) remontait à février dernier. Le cumul des deux augmentations décidées par le gouvernement correspond à une augmentation de 26,5% en 2023!

Ce reniement scandaleux témoigne d'un profond mépris du gouvernement à l'égard de l'ensemble des ménages. Il va impacter plus particulièrement les ménages modestes et les classes moyennes. Il intervient dans une période de forte inflation (4,5% sur un an au mois de juin) et va contribuer à maintenir l'inflation à un haut niveau.

Prenant acte de l'échec complet de la libéralisation du secteur de l'énergie, INDECOSA-CGT réclame la mise en place urgente d' un vrai service public de l'énergie, qui passe par la nationalisation de l'ensemble du secteur : celui-ci doit sortir de l'économie de marché. Le gaz et l'électricité ne sont pas des marchandises : mais des biens d'intérêt généraux.

Montreuil le, 24 juillet 2023.

Christian KHALIFA Président de l'INDECOSA-CGT